Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 52 (1972)

Heft: 2: Les ports industriels

Artikel: Réflexions sur l'industrie horlogère française et sur ses rapports avec la Suisse

Autor: Herzog, Maurice

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-886727

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RÉFLEXIONS SUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE FRANÇAISE ET SUR SES RAPPORTS AVEC LA SUISSE

Maurice HERZOG

Dans une première partie nous donnerons un aperçu de la situation de l'industrie horlogère française au cours de ces dernières années, puis nous évoquerons ses rapports avec ses homologues suisses.

Il convient de rappeler que l'année 1969 s'était caractérisée, pour l'industrie française de la montre, par une demande intérieure très forte et par un ralentissement de la progression des ventes à l'étranger. En 1970, on avait assisté à un retournement de tendance, les exportations ayant retrouvé un rythme soutenu tandis qu'une certaine stagnation des ventes était enregistrée sur le marché national.

L'année 1971 a été marquée tout à la fois, pour la profession, par une légère reprise de la consommation intérieure et par un accroissement très sensible des exportations.

La production française de montres et mouvements terminés a atteint 12 500 000 pièces en 1971 contre 10 900 000 en 1970; quantitativement, elle a donc augmenté de 14,7 % en 1971 par rapport à l'année précédente. En outre, il faut observer qu'elle a plus que doublé en huit ans, puisqu'en 1963 ou 1964 elle ne s'élevait respectivement qu'à 5 550 000 et 5 950 000 pièces.

Il faut souligner qu'à ces résultats fort satisfaisants continue de s'ajouter un important courant d'exportations entretenu par les fabricants français de pièces détachées vers les autres pays producteurs de montres, notamment la Suisse, l'Allemagne et les États-Unis.

Le chiffre d'affaires total de l'industrie française de la montre, hors taxes, s'est monté à 804 995 000 F en 1971. Hors taxes également, le chiffre d'affaires consolidé (c'est-à-dire déduction faite des ventes des fabricants de pièces détachées aux fabricants français de montres) s'est élevé à 608 963 000 F contre 498 395 000 F en 1970, soit une augmentation de 22,2 % d'une année à l'autre.

L'horlogerie française de petit volume, qui a donc connu dans le courant de l'année 1971 une expansion remarquable, occupe quelque 10 500 personnes. A ce propos, on doit relever que la profession s'est beaucoup souciée des problèmes de formation de main-d'œuvre.

Après deux années au cours desquelles les exportations n'avaient guère progressé, 1970 marquait le retour de la montre française redevenue compétitive à l'extérieur; les ventes sur les marchés étrangers reprirent alors à un rythme proche de celui qui était le leur avant les événements de mai-juin 1968.

Cette tendance s'est confirmée en 1971 : le total des exportations de montres et mouvements terminés et de pièces détachées s'est élevé à 298 842 000 F, soit une progression de 18,7 % par rapport à 1970.

S'agissant plus particulièrement des montres et mouvements terminés (dont 5 573 000 pièces ont été exportées

en 1971), les meilleurs clients de la France ont été, dans l'ordre : l'Allemagne Fédérale, l'Italie, les États-Unis, l'Espagne, l'U.E.B.L. et les Pays-Bas. L'accroissement des exportations a porté sur toutes les catégories — montres à ancre, électriques, à ancre à chevilles et Roskopf — et tout spécialement sur ces deux dernières.

La reprise de la consommation intérieure ne s'est pas traduite par celle des importations, du moins en quantités, puisque le nombre de montres importées, qui avait légèrement baissé en 1970, n'a été en 1971 que de 726 000 pièces (surtout en provenance de Suisse, d'Allemagne Fédérale et du Japon). En revanche, l'augmentation a été sensible en valeur. Globalement les importations de montres, mouvements terminés et pièces détachées ont porté sur 163 408 000 F, soit une progression de 17,0 % par rapport à 1970.

Le taux de couverture des importations par les exportations s'est encore amélioré puisqu'il est passé de 150 % en 1969 à 178,6 % en 1970 et à 182,9 % en 1971.

L'industrie horlogère française de gros volume, en 1970, avait considérablement augmenté son chiffre d'affaires qui, hors taxes, s'était accru de 15 % par rapport à l'année antérieure; dans le même temps, le commerce extérieur de la branche s'était grandement amélioré. Cette évolution favorable s'est poursuivie en 1971, tout en se ralentissant quelque peu.

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé en 1971 par les fabricants français d'horlogerie de gros volume s'est élevé à 233 151 000 F. Il n'a donc augmenté qu'assez faiblement (2,4 %) par rapport à l'année précédente, mais il convient de remarquer qu'il a doublé en huit ans.

L'horlogerie française de gros volume occupait en 1971 quelque 4 400 personnes.

Les exportations, qui s'étaient accrues d'un tiers en valeur entre 1969 et 1970, se sont élevées en 1971 à 83 695 000 F, accusant ainsi une augmentation de 5,7 % par rapport à l'année précédente. En contrepartie, les importations, après avoir notablement diminué en 1970, se sont montées à 122 441 000 F en 1971, comme conséquence de la reprise générale du marché français; alors que les importations d'horlogerie technique (essentiellement en provenance d'Allemagne Fédérale, puis de Suisse, des États-Unis et d'Italie) se stabilisaient, celles d'horlogerie domestique augmentaient très sensiblement (en provenance d'Allemagne Fédérale pour les deux tiers, puis d'Italie). Il en est résulté une dégradation relative du taux de couverture des importations par les exportations : celui-ci qui s'était établi à 77,0 % en 1970, a été ramené à 68,4 % en 1971; mais il faut rappeler qu'il était de 53,0 % seulement en 1969.

Les meilleurs clients de la France, dans le secteur du gros volume, ont été, par ordre décroissant d'importance : l'Allemagne Fédérale, l'Italie, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Espagne, la Belgique.

Le secteur du gros volume est déjà bien structuré et son activité, si elle se traduit par un chiffre d'affaires globalement moindre que celui de l'industrie de la montre, est le fait d'entreprises moins nombreuses et de plus grande taille. L'horlogerie de petit volume, par contre, doit encore renforcer ses structures; elle n'en a pas moins su faire preuve, depuis des années, sur le plan de la production et sur celui des ventes intérieures et à l'exportation, d'un dynamisme qui ne se dément pas.

C'est ainsi qu'en un an elle s'est considérablement approchée des objectifs que lui a fixés pour 1975, dans le cadre du VIe Plan national, le plan quinquennal professionnel. En effet, celui-ci stipule notamment que la production de montres et mouvements terminés passera de 10 900 000 en 1970 à un nombre compris entre 14 250 000 et 16 600 000 pièces en 1975, les exportations correspondantes devant alors se situer entre 5 300 000 et 6 100 000 pièces; or, dès 1971, la production de montres et mouvements terminés s'est élevée à 12 500 000 pièces et les exportations de montres et mouvements terminés ont atteint 5 573 000 pièces.

Il n'en demeure pas moins indispensable que ce développement prenne assise sur des bases structurelles solides, car on ne saurait trop insister sur le danger sans cesse plus pressant que représente la concurrence de firmes étrangères — notamment américaines et japonaises — puissantes, actives et fortement intégrées. Aussi l'horlogerie française doit-elle continuer à faire porter son effort en tout premier lieu sur le regroupement des fabricants de montres, s'agissant plus spécialement des entreprises exportatrices, et veiller aussi au bon développement des fabricants de pièces détachées de l'habillage, élément essentiel pour la commercialisation de la montre terminée.

D'autre part, il est de l'intérêt mutuel des deux branches de l'industrie horlogère nationale de concrétiser leur complémentarité; les frontières entre gros et petit volumes tendent à s'estomper tant sur le plan technique que sur le plan commercial, et leurs représentants œuvrent déjà en commun dans divers organismes professionnels; de même, certains accords récemment conclus entre sociétés des deux secteurs témoignent du fait que l'industrie horlogère française forme en réalité un tout et en a bien conscience. L'interpénétration est souhaitable entre les deux grands secteurs de l'industrie horlogère française.

Abordons maintenant, le chapitre des relations horlogères franco-suisses.

Je commencerai par évoquer les difficultés qu'éprouvent ce qu'il est convenu d'appeler des P.M.I. dans les deux pays dont la force, et parfois la tradition, mais aussi

la faiblesse, le caractère personnel de leur gestion, leur dépendance aux aléas de la conjoncture qu'elles sont souvent incapables de prévoir et de surmonter, sont préoccupants.

On se souvient, dans les moments de basses eaux, que l'État existe, ou si ce n'est l'État, les organismes para-étatiques, même s'ils apparaissent comme étant surtout professionnels. Il s'agit là d'un problème auquel les deux pays ont essayé de s'attaquer, chacun avec leurs méthodes propres.

En Suisse, et ceci est notamment observable dans l'industrie horlogère, l'apparition de holdings par voie de participations, permettent la constitution de groupes industriels de puissance internationale, tout en ayant à la base des entreprises de moyenne importance.

Le résultat, il faut le dire, est remarquable car il n'était pas si facile d'associer les avantages des industries de petite dimension à ceux des grands groupes internationaux.

La France, pour sa part, tente une approche de ce problème dans un esprit tout différent, mais on sait combien dans ce pays l'État est plus omniprésent qu'en Suisse, même dans l'appareil de production.

Les industries nationalisées assurent en France la production pour une part très importante. Tenant compte de cette situation à bien des égards différente, les divers gouvernements ont mis en place des organismes qui, chaque fois, ont soulevé quelques vagues.

En dehors des nationalisations d'avant la guerre de 1939-1945, des établissements financiers ont, depuis lors, été créés dont l'un des plus connus est le Crédit National. Mais, à côté de ce dernier, il y a la Caisse des Marchés de l'État, de l'Institut de Développement Industriel et la création dans les différents établissements bancaires et financiers, de départements « Banques diverses » et de Services de crédit à moyen terme.

Après la guerre, sont venues les Sociétés de développement régional dont le but fut d'aider par tous les moyens les entreprises régionales, sous entendu de moyenne importance, et au cours de ces derniers temps l'État a pris l'initiative de créer l'Institut de Développement Industriel susceptible de réformer les structures de notre industrie par différentes interventions de divers types, notamment les prises de participations, l'attribution de prêts, etc.

Dans le domaine horloger particulièrement, une Société de développement de l'horlogerie a été constituée il y a près de deux ans, composée d'une manière tripartite : l'État, industries, banques. Cet organisme, à la fois professionnel et financier, réunit dans son sein tous ceux qui exercent des responsabilités dans l'industrie horlogère française.

Les industries horlogères des deux pays sont-elles concurrentes? A cette question, je répondrai oui dans le passé, mais résolument non dans l'avenir.

Certes, le fonds de commerce, la réputation, la garantie pour l'acheteur sont à porter au crédit du « swiss made » mais bien vite il apparaîtra clairement que dans ce domaine également défendre la Suisse et défendre la France équivaudra à défendre l'Europe. Ensemble, nous devons créer notre bouclier continental contre l'invasion japonaise et américaine.

A l'époque où une mutation technologique considérable se fait jour, ces craintes n'en prennent que plus de valeur. Le Japon et les États-Unis sont, en effet, à la pointe mondiale de la technologie.

Devant cette situation et les risques réels qui pèsent sur nos industries horlogères, on ne saurait concevoir une petite guerre de nos entreprises et de nos industriels, davantage prisonniers du passé que conscients de l'avenir.

Au reste cette invasion prendra certainement des formes différentes qui seront fonction de nos points faibles : pénétration des produits, prise de participation et contrôle de certaines entreprises, exploitation sous licence, accords techniques, livraison de certains composants-clés, compensation à certains contrats importants et réguliers... sont autant de moyens de dépendance qui peuvent devenir rapidement inquiétants.

Le leadership mondial en matière horlogère appartient à la Suisse. Pour conserver cette position privilégiée et méritée, il devient plus que jamais nécessaire, me semble-t-il, de constituer un ensemble multinational européen dont l'industrie suisse serait l'initiateur, le catalyseur et le protecteur.

Le débordement de l'Europe par l'industrie américaine appuyée activement par son appareil bancaire et sa logistique politique, suscite dans la plupart de nos pays une réaction de défense. Peu ou prou, d'une manière visible ou hypocrite, avec habilité ou maladresse, les États européens tentent d'endiguer le flot montant.

Il est excellent et en tous points recommandable, que les relations internationales s'appuient sur des échanges industriels et commerciaux et sur une volonté d'établissement de chacun des partenaires, mais ces bonnes intentions pour conduire à un développement progressif et harmonieux ne doivent pas aller jusqu'à des tentatives de mise en tutelle.

Dès maintenant, il faut nous efforcer de favoriser par tous les moyens la naissance de ces groupes européens dont l'avenir de notre vieux continent dépend. A ce titre, le rôle des banquiers et des financiers pèsera lourd dans cet enjeu.